

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

28-07-2016

au greffe du tribunal de commerce
Greffier
François-Xavier de Bruxelles



16112239

de

N° d'entreprise : **0438628654**

Dénomination

(en entier) : **KLOEN**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SPRL**

Adresse complète du siège : **Chaussée d'Alsemberg, 273 à 1190 Bruxelles**

Objet de l'acte :

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 mai 2016

La présidente constate que le quorum de présence est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer sur le point à l'ordre du jour.

La présidente propose de transférer le siège social de la SPRL KLOEN.

Après délibération sur le point à l'ordre du jour, l'Assemblée accepte à l'unanimité le transfert du siège social.

La nouvelle adresse est : Bronstraat, 12 à 1652 ALSEMBERG

Le transfert est effectif à partir du 1er juin 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance à 20 heure 10.

Madame Véronique LEJEUNE

Associée - gérante.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/08/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).